



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2006

Yvette Lazzeri (dir.), 2006, *Les indicateurs territoriaux de développement durable. Questionnements et expériences*, L'Harmattan, 323 p.

Paul-Marie Boulanger



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/6402>

DOI : [10.4000/developpementdurable.6402](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.6402)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Paul-Marie Boulanger, « Yvette Lazzeri (dir.), 2006, *Les indicateurs territoriaux de développement durable. Questionnements et expériences*, L'Harmattan, 323 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 22 août 2008, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/6402> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.6402>

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Yvette Lazzeri (dir.), 2006, *Les indicateurs territoriaux de développement durable. Questionnements et expériences*, L'Harmattan, 323 p.

Paul-Marie Boulanger

- 1 L'ouvrage est issu du colloque « Indicateurs territoriaux du développement durable », organisé les 1^{er} et 2 décembre 2005 à Aix en Provence par le CEREFI de l'Université Paul Cézanne. Il est constitué de 14 chapitres plus une préface de Stéphane Salord et une introduction par Y. Lazzeri.
- 2 Les 14 chapitres sont regroupés en 2 parties ; la première comprenant 8 chapitres est consacrée à la problématique générale des indicateurs et porte le titre « Enjeux, intérêts et limites des indicateurs », les 6 derniers chapitres restants sont regroupés sous l'intitulé « Quelques méthodes d'élaboration d'indicateurs de durabilité ». Les auteurs réalisent ainsi un équilibre presque parfait entre des apports plus conceptuels ou systématiques et des contributions d'ordre méthodologique et technique visant directement l'opérationnalité.
- 3 La partie plus théorique s'ouvre avec une contribution intitulée « L'évaluation du développement durable, du global au local : penser le changement ou changer le pansement ? » dans laquelle A. Boutaud, à travers une analyse des OQADD (Outils de Questionnement et d'Analyse des projets ou politiques en matière de Développement Durable) s'interroge sur les conditions de l'institutionnalisation au niveau local d'une problématique essentiellement globale (« Penser globalement, agir localement ») et pose la question de la nature « fractale » ou non du développement durable (DD). En clair, existe-t-il un programme unique de DD qui se déclinerait de façon invariante quels que soient l'échelle ou le niveau considérés ou, au contraire, le DD peut-il (doit-il ?) s'accommoder de politiques différenciées selon les dimensions et spécificités des

territoires ? Autrement dit encore, la « viabilité » de chacune des parties est-elle garante de la viabilité de l'ensemble ? La réponse dépend évidemment des critères de viabilité retenus. A cet égard, la position la plus répandue consiste à définir le DD comme un « équilibre » entre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement, équilibre à assurer à tous les niveaux institutionnels et socio-économiques (y compris, donc, les entreprises). De fait, les OQADD analysés par Boutaud constituent dans la majorité des cas, l'opérationnalisation de cette conception consensuelle et fractale du DD. La thèse de Boutaud est que cette conception est insuffisante pour penser et enclencher le changement nécessaire à une réelle prise en compte du DD. Quoiqu'il en soit, on peut avancer que toute tentative d'inscription d'un territoire dans le DD, et *a fortiori* toute entreprise de mesure de cette inscription au moyen d'indicateurs soulève cette question de la nature fractale ou non du DD. Prenons, par exemple, l'empreinte écologique analysée ici dans ses aspects méthodologiques généraux au chapitre 7 par A. Goxe et S. Rousseau (« L'empreinte écologique: nouvel indicateur, ancienne approche ? Mise en perspective et analyse territoriale de l'empreinte écologique ») et dans une perspective plus appliquée et plus « micro » au chapitre 8 par I. El Bouazzaoui, N. Gondran et J. Bourgeois (« Empreinte écologique : du global au local »). Il s'agit par excellence d'un indicateur « fractal » puisqu'il prétend s'appliquer – au prix d'ajustements mineurs dans le cas étudié par El Bouazzaoui et al. – à tous les niveaux de l'organisation sociale : du ménage à la planète. Cependant, Goxe et Rousseau s'interrogent sur la pertinence de l'empreinte écologique comme indicateur territorial. La question est posée principalement en termes de disponibilité des données mais celle-ci est intimement liée à leur signification et à leur pertinence. Au-delà des questions « simplement » statistiques, c'est bien la pertinence à la fois scientifique et politique de l'instrument qui est en jeu. Par exemple, si pour des raisons liées à l'appareil statistique, on se trouve dans l'incapacité de différencier l'empreinte énergie de la région PACA de celle de la région Nord-Pas de Calais, on est immédiatement amené à se demander si, du point de vue normatif cette fois, il serait raisonnable d'exiger que la région PACA et la région Nord-Pas de Calais aient la même empreinte énergie alors que leur climats sont différents ?

- 4 L'article de A. Boui sur « Les indicateurs alternatifs de développement : bilan critique et perspectives », interroge la portée réelle de nouveaux indicateurs tels l'Indicateur de Développement Humain (IDH) et d'autres qui visent à dépasser le PIB et son culte implicite de la croissance mais n'intègrent le plus souvent aucun élément de bien-être dont on ne puisse démontrer qu'il n'est en définitive qu'un effet, direct ou indirect de celle-ci. Boui jette également un regard critique sur l'indicateur d'épargne véritable de la Banque Mondiale qu'il analyse à partir des réflexions de Harribey, Meda et Viveret sur la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange. On regrettera cependant que la discussion de la pertinence de tels indicateurs ne descende pas jusqu'au niveau territorial tant il est vrai que la question de la nature fractale du DD ne se limite pas à sa composante « durabilité » (environnementale) mais s'applique aussi à sa composante « développement ». En effet, on retrouve parfois ces indicateurs déclinés au niveau régional, comme par exemple l'IDH dans la région Nord-Pas de Calais ainsi que nous l'apprend l'article de Sylvie Depraetere consacré à l'initiative de cette région en matière de DD et d'évaluation.
- 5 Le tour d'horizon des expériences territoriales d'élaboration d'indicateurs de DD proposé par Yvette Lazzeri et Emmanuelle Moustier impressionne par son ampleur et son éclectisme. Il constitue une précieuse source d'inspiration et d'information pour les

collectivités désireuses de se lancer dans l'aventure. On regrettera cependant l'absence de références (aux sites internet principalement) permettant au lecteur d'aller voir ce qu'il est advenu de toutes ces expériences, quelque deux années après la parution de l'ouvrage. Signalons encore une réflexion sur les Agenda 21 et le processus de modernisation par Florence Rudolf à partir de la sociologie de Giddens et en particulier de son concept de « système expert » et une interrogation par Henrique Fonseca Netto sur la pertinence - ici à propos du Brésil mais la question est universelle - des découpages administratifs et des indicateurs construits sur une telle base en regard de la réalité et de la diversité des écosystèmes.

- 6 La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à la présentation de différents outils et méthodes d'élaboration d'indicateurs territoriaux de durabilité. L'échantillon est très diversifié. On va du niveau territorial le plus « micro » comme l'exploitation agricole avec les méthodes IDEA et IDERICA (analysées par Frédéric Zahm et al.) et la maille foncière avec la méthode OEIKOS présentée par Jean Milon ; au niveau le plus élevé comme la région alpine avec la démarche « Diamont » (Vincent Briquet). Le niveau de technicité varie également du plus « convivial » avec les « Smileys » proposés dans le « Référentiel d'indicateurs territoriaux de développement durable » présenté par Gilbert Benhayoun, Emmanuelle Moustier et Yvette Lazzeri, au plus « technique » avec les formules proposées par Jean Milon pour une quantification à un niveau extrêmement fin des caractéristiques du territoire.
- 7 Enfin, si le monde agricole est bien représenté avec la méthode IDEA, déjà citée, et les « indicateurs de multifonctionnalité agricole pour un développement durable plus opérationnel » (Chantal Gillette, Luc Merchez, Eric Perret), l'environnement urbain n'est pas oublié avec le texte de François-Renaud Siebauer sur l'élaboration d'un Tableau de bord de l'environnement urbain.
- 8 En bref, cet ouvrage peut rendre de grands services aux acteurs publics soucieux de s'engager dans une initiative de développement d'indicateurs au niveau local (quelles que soient les particularités de leurs terrains), comme aux chercheurs désireux de s'informer sur la diversité des expériences en cours. On regrettera peut-être, comme déjà indiqué, certaines lacunes au niveau du référencement de ces expériences qui permettraient au lecteur plus particulièrement intéressé par l'une ou l'autre d'entre elles de les explorer plus en profondeur.
- 9 Ni traité théorique, ni recueil de méthodes, ni simple recensement de pratiques existantes, l'ouvrage relève de ces trois genres à la fois et permet ainsi de rattacher en permanence, dans une langue (presque) toujours accessible à chacun et non sans esprit critique, les méthodes aux principes qui les éclairent et les pratiques concrètes aux discours théoriques qui les fondent.

AUTEUR

PAUL-MARIE BOULANGER

Paul-Marie Boulanger est sociologue de formation. Il dirige depuis 1996 l'Institut pour un Développement Durable au sein duquel il coordonne plus particulièrement les recherches sur les indicateurs de développement durable et de bien-être, les modes de consommation et les politiques de développement durable.